

Active citizenship: How does it work in your country?

Project 4.6: Youth In Action
Under the patronage of Constance Le Grip

Samedi 22 septembre 2012

Rencontre avec Mme Le Grip

Forum des Associations, Saint-Germain-en-Laye

Personnes présentes :

- **Constance Le Grip**, députée européenne PPE et élue dans la circonscription Ile-de-France.
- **Jean-Baptiste Collet**, saint-germanoï, animateur sur le projet en octobre 2011 et accompagnateur lors de l'échange en juillet 2012.
- **Mélessane Blottière**, membre du Conseil Parisien de la Jeunesse, qui l'a informé du projet.
- **Hadrien Carnot**, vient du Conseil Lillois de la Jeunesse. Actif dans son conseil, il a voulu voir comment cela se passait dans les autres pays et dans la région parisienne.
- **Julie Dufraux**, apprentie à la Maison de l'Europe des Yvelines, organisatrice du projet « La citoyenneté active, ça fonctionne comment chez vous ? »



Sur le projet « La citoyenneté active, ça fonctionne comment chez vous ? »

Présentation du programme de l'échange en juillet 2012 en Allemagne.

Julie : « On a essayé d'utiliser des méthodes d'éducation non formelle pour faire vraiment participer les jeunes au programme de leur semaine. On avait décidé lors d'une réunion préparatoire avec les partenaires que le programme serait décidé pendant la semaine par les jeunes eux-mêmes, suivant les thématiques qu'ils choisiraient le premier jour. On voulait vraiment leur laisser la parole et nous, on a seulement créé le programme en fonction des thèmes qu'ils avaient choisis.

Hadrien : « Les échanges se sont déroulés en anglais pour que tout le monde participe. Dès le deuxième jour, on s'est tous réunis pour choisir des thèmes (comme la communication, la culture...) et discuter en plus petits groupes. On a pu plus facilement parler avec les gens et mieux les connaître, tout en changeant régulièrement de groupes pour parler un peu de tout. La semaine s'est déroulée par étapes : choisir les thèmes, faire des petits groupes puis monter un projet en rapport avec la thématique choisie »

Julie : « Pour l'anecdote : une participante suédoise est en train de monter dans son conseil le projet sur lequel elle a travaillé pendant l'échange. »

Active citizenship: How does it work in your country?

Project 4.6: Youth In Action Under the patronage of Constance Le Grip

Mélessane : « Dans mon groupe, notre projet n'était peut-être pas le plus constructif, mais on continue de parler de ce projet. On ne voudrait pas forcément le monter dans notre conseil mais plutôt tous ensemble, et on va essayer de développer notre projet quand on partira en Italie. Le but de notre projet était d'attirer plus de jeunes dans nos conseils grâce à des événements musicaux. »

Constance Le Grip : « Même si nouer des contacts et favoriser les échanges est absolument essentiel pour souder les peuples et leur donner envie d'avoir un destin commun en Europe, c'est important aussi de passer à la phase concrète : est-ce que l'un des projets sur lesquels vous avez discuté a été concrétisé ou pourra l'être ? »

Hadrien : « Dès le début, on a abordé ça d'un point de vue très concret et on a essayé de monter un projet qui serait réalisable partout. On a fait comme si on allait le monter en vrai grâce à une grille de suivi (budget, étapes, partenaires, objet...). Ca a donné envie à tout le monde de faire pareil dans son conseil et maintenant on a la trame pour le faire. »

Constance Le Grip : « Est-ce que vous pouvez concrètement présenter quelque chose dans vos conseils ? Ou bien est-ce que cela prendra un petit peu de temps ? »

Hadrien : « C'est aussi un peu difficile d'imposer ça dans son conseil, mais je suis en train d'en parler personnellement dans mon conseil et il y en a qui ont l'air emballé. »

Julie : « Il y a toujours la relation avec les politiques qui est un peu plus compliquée en France que dans d'autres pays. Les conseils sont là en tant que structures consultatives mais ce n'est pas obligatoire de les consulter, au contraire d'autres pays. »

Mélessane : « Pourquoi avez-vous voulu être marraine d'un tel projet et qu'est-ce que ça signifie pour vous ? »

Constance Le Grip : « J'ai été sollicitée par la Maison de l'Europe des Yvelines, qui est une structure que je connais bien et depuis longtemps. J'essaie de répondre présente lorsqu'elle m'invite à ses manifestations, comme des débats, des vernissages d'expositions etc... car je trouve que cette structure est très dynamique et doit être soutenue. Je suis membre de l'Intergroupe Jeunesse au sein du Parlement européen, qui est un rassemblement informel des députés s'intéressant aux sujets Europe et jeunesse, et qui est vigilant sur l'évolution des projets européens pour la jeunesse, des lignes budgétaires de « Jeunesse en Action » et « Youth on the move », et qui veille à ce que ces programmes aient l'attention qu'ils méritent au sein du Parlement. Donc au sein-même du Parlement, je fais partie du petit groupe des députés qui s'intéressent à la jeunesse. Ce projet de « citoyenneté active » faisait vraiment sens pour moi car il rencontrait la motivation que j'ai à ce que l'Europe, par-delà les constructions économiques, budgétaires, et diplomatiques qu'elle met en œuvre, parfois péniblement, ait le regard toujours porté vers l'avenir. Car ce qui est essentiel, c'est la formation de sa jeunesse, la mobilité de sa jeunesse et le développement d'une citoyenneté vraiment européenne. C'est important de faire comprendre cela à tous les citoyens de l'Union, à commencer par les jeunes générations. Ils sont citoyens de leur patrie mais aussi membres d'une communauté plus large, et donc la question est : comment activer cette citoyenneté européenne ? Je trouvais donc que cela faisait sens de soutenir ce projet. Je garde toujours à l'esprit que ce que je

Active citizenship: How does it work in your country?

Project 4.6: Youth In Action

Under the patronage of Constance Le Grip

fais au Parlement Européen, c'est pour l'avenir et donc il s'agit de se demander si ce que nous faisons est fécond pour l'avenir, si ça va aider les jeunes générations, surtout dans leur avenir personnel, professionnel... La Maison de l'Europe avait besoin, je pense, de sentir que l'un des eurodéputés de la circonscription Ile-de-France s'intéressait vraiment au projet, et était disponible en cas de besoin pour vous rencontrer. C'est une marque de reconnaissance pour le travail effectué par la Maison de l'Europe des Yvelines et un acte de foi et d'espoir en la citoyenneté européenne. »



Questions

Jean-Baptiste : *Quels sont les différents organismes qui représentent la jeunesse au niveau européen ? Travaillez-vous avec ces organismes pour représenter le mouvement de la jeunesse au niveau européen ?*

Constance Le Grip : « L'Intergroupe Jeunesse du Parlement européen travaille avec l' « European Youth Forum », structure qui fédère de nombreux mouvements de jeunesse, et qui est légitime et reconnu par les institutions européennes. Il y a aussi le Parlement Européen des Jeunes, qui d'ailleurs a une nouvelle présidente en France (Lia Bonne main). Je réponds aussi à leurs sollicitations. Le Mouvement Européen-France dont je suis l'un des vice-présidents a aussi des mouvements jeunesse très actifs (Les Jeunes Européens Fédéralistes). L'Intergroupe Jeunesse souhaite être le réceptacle des idées et propositions de ces mouvements de jeunesse. Un exemple concret : le Forum européen de la jeunesse et d'autres associations ont remis aux députés membres de l'intergroupe jeunesse une charte européenne pour la qualité des stages et des apprentissages, une préoccupation et un vécu très largement partagés en Europe. Les jeunes veulent faire des stages mais si possible de qualité et si possible encadrés, régulés, indemnisés ou non, mais reconnus, qu'ils s'insèrent dans un cursus de formation. Le Forum et ses partenaires ont des idées précises d'ajouts à la législation européenne pour sécuriser, encadrer et réguler cette pratique, et organiser une reconnaissance mutuelle à travers les pays de l'Union. Je travaille en ce moment sur la révision de la directive « Reconnaissance des qualifications professionnelles » qui existe depuis 2005, pour qu'un professionnel qui souhaite s'établir dans un autre pays puisse avoir ses qualifications reconnues et qu'il n'y ait pas d'obstacles administratifs à sa mobilité. La directive de 2005 ne fonctionne pas de manière optimale. Nous cherchons donc au sein de ma commission parlementaire à analyser quels sont les obstacles, parfois dus au protectionnisme des Etats. Nous allons essayer

Active citizenship: How does it work in your country?

Project 4.6: Youth In Action Under the patronage of Constance Le Grip

d'insérer dans la directive révisée des amendements avec certaines des idées très concrètes proposées dans la charte. Il y aura dans cette révision de directive un volet « Reconnaissance des stages », pour qu'un stage effectué dans un autre pays soit pleinement accepté et reconnu comme une formation utile. La notion de stage étant très différente d'un pays à l'autre, il y a aussi des traductions différentes selon les langues... Le Parlement essaie donc de mettre un cadre à tout cela. Une directive doit être transposée dans les réglementations des Etats-membres qui doivent donc s'y conformer. Si une partie de la charte apparaissait dans la directive, elle deviendrait donc contraignante d'une certaine façon pour les Etats-membres. »

Jean-Baptiste : *Y a-t-il des discussions pour faire valoir tous les diplômes français à l'étranger, type BTS... ?*

Constance Le Grip : « Il y a des discussions qui ont lieu mais tout ne dépend pas de la législation européenne. Il y a des travaux entre universités européennes pour qu'elles rapprochent leurs cursus de formation et que l'équivalence se fasse naturellement. Ce n'est qu'à partir de ce rapprochement que les processus de reconnaissance des diplômes peuvent se faire plus facilement. C'est ce qu'on appelle le « processus de Bologne ». Pour la formation professionnelle (BTS, formations en alternance...), il y a encore des marges de manœuvre à opérer. Le processus de convergence des cursus universitaire a commencé il y a quelques années. En France aussi, pour les aligner sur des standards européens qui facilitent la reconnaissance, ce qui va vers plus d'harmonisation. Pour les autres types de formations, c'est aussi indispensable mais ce n'est pas encore fait. »

Julie : *Vous travaillez sur l'entreprenariat social en Europe et sur un fond d'investissement. Les jeunes pourront-ils utiliser ce fond pour être entrepreneurs ? Quelles seront les conditions d'utilisation de ce nouveau fond ?*

Constance Le Grip : « Le fond d'investissement pour l'entreprenariat social est un instrument financier supplémentaire en Europe, mis sur la table par Michel Barnier et qui pourra financer plus facilement des entreprises sociales dans les Etats-membres. L'idée est que des investisseurs investissent dans des fonds d'entreprenariat social. Ce ne sera pas un instrument public, mais un instrument pour le monde de la finance qui sera intéressant parce qu'il aura eu un label européen. Le profil type de l'entrepreneur social est un peu plus jeune que l'entrepreneur classique. Ce sont souvent des jeunes qui veulent faire du business autrement. C'est une voie très « youth friendly », afin que les jeunes qui ont le goût de la libre entreprise puissent créer quelque chose avec des préoccupations de nature sociale et solidaire. »

Mélessane : *Souvent en France, les jeunes ne parlent pas très bien anglais. Est-ce que vous ne pensez pas que c'est une barrière dans les échanges avec d'autres jeunes européens, surtout que les allemands et suédois parlent couramment anglais ? Comment faire pour que ce ne soit plus une barrière et développer ces échanges ?*

Constance Le Grip : « Il faut tout d'abord suivre ses cours de langues d'une manière très attentive. Ces cours sont presque plus importants dans le monde à venir que les cours de maths ou d'histoire, et s'investir personnellement lors de ces cours. Il y a quand même des méthodes pédagogiques plus

Active citizenship: How does it work in your country?

Project 4.6: Youth In Action

Under the patronage of Constance Le Grip

performantes que d'autres ! Il y a eu toutefois des progrès ces dernières années en France, avec par exemple la sensibilisation à l'anglais en maternelle. Mais le fossé entre les pays va être long à rattraper, par rapport à l'Allemagne, aux Pays-Bas, aux pays d'Europe du Nord...

Il faut aussi tirer parti de toutes les occasions de voyages, d'échanges qui sont de plus en plus abordables. Il y a d'autres façons plus abordables que les écoles de langues coûteuses à l'étranger pour faire venir une langue étrangère chez soi. Avec les nouvelles technologies aujourd'hui, chacun peut faire l'effort d'aller sur internet, écouter la radio ou regarder la télé dans une autre langue. A Paris, il y a aussi beaucoup d'étrangers que l'on peut rencontrer facilement et avec lesquels faire de la conversation gratuite. »

Mélicane : *Oui, mais quand on voit que nous avons 3h d'anglais par semaine et notre niveau d'anglais est toujours déplorable, et que nous travaillons plus l'écrit que l'oral, alors peut-être qu'il y a un problème...*

Constance Le Grip : « C'est un problème de méthodes pédagogiques, qui en France ont été pendant longtemps trop classiques. Mettre en place des méthodes d'éducation nouvelles prendra du temps. A côté de l'Education Nationale, il y a d'autres leviers d'actions et des réseaux associatifs qui peuvent aider à apprendre les langues étrangères.

Beaucoup de télévisions européennes n'ont pas opté pour la technique du doublage des films, au contraire de la France. La technique du sous-titrage a été choisie dans de nombreux pays, une technique qui coûte moins chère et qui permet d'écouter la langue originale des films.

Mais il n'y a aucune fatalité à un niveau moyen ou médiocre en langues étrangères : en 9 mois, on peut réellement progresser si on s'en donne les moyens. »

Mélicane : *Mais on ne peut pas demander à tous les jeunes de s'inscrire dans une association quand ils ont 9h de cours dans la journée et une tonne de boulot le soir. Quand ils rentrent chez eux, ils ont envie de se reposer, on ne peut pas leur demander d'apprendre l'anglais en dehors des cours, ils n'ont pas le temps.*

Constance Le Grip : « Mais on peut leur donner envie d'aller plus souvent sur internet écouter de l'anglais ou les inciter à plus de contacts avec de jeunes européens déjà présents en France. Il y a des choses faisables qui n'apparaîtront pas comme scolaires. Partager un repas avec des étudiants étrangers et leur faire découvrir la gastronomie française est aussi une bonne occasion de pratiquer une autre langue. »

Jean-Baptiste : *L'éducation nationale pourrait déjà parler de toutes ces idées aux jeunes car ils ne vont pas aller d'eux-mêmes vers les associations, mais il faut changer aussi la structure des cours de langue pour faire plus participer les jeunes.*

Mélicane : *Il y a un dégoût de la part des élèves parce que les élèves qui ne réussissent pas ne sont pas poussés par les profs sur les langues, alors que l'anglais c'est l'avenir et qu'ils auront besoin de parler cette langue.*

Active citizenship: How does it work in your country?

Project 4.6: Youth In Action Under the patronage of Constance Le Grip

Constance Le Grip : « Oui, il faut certainement réfléchir à changer les méthodes d'enseignement. L'Education Nationale prétend avoir fait des progrès par rapport à il y a 50 ans, certainement, mais il lui faut encore une ouverture sur des méthodes pédagogiques nouvelles. Est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer une action concertée de toutes les maisons de l'Europe et des eurodéputés sur ce sujet ? »

Jean-Baptiste : *Qu'est-ce qu'on pourrait faire en tant que jeune pour défendre cette idée-là ?*

Julie : *Propose une initiative citoyenne européenne...*

Constance Le Grip : « Cet instrument de « démocratie participative » nouveau permet de présenter une initiative, une demande, une volonté aux institutions européennes. Cela pourrait être imaginable de proposer que les institutions prennent à bras le corps l'apprentissage des langues en Europe, et aident les Etats-membres à transformer leurs méthodes d'enseignement. Ce pourrait être une bonne initiative citoyenne européenne. C'est un droit d'interpellation pour mettre les choses en mouvement. Il faut recueillir 1 million de signatures au travers de l'UE dans 7 pays différents. L'année européenne de la citoyenneté en 2013 pourrait être le bon moment pour lancer une telle initiative. Se parler, se comprendre, l'apprentissage des langues, le multilinguisme en action : tous ces thèmes sont importants. »

Julie : *C'est la journée des langues le 26 septembre prochain d'ailleurs. Un dernier mot pour notre projet ?*

« Ce projet me semble fécond, j'espère qu'il pourra toucher de plus en plus de jeunes et je ferai ce que je peux pour soutenir ce projet et la Maison de l'Europe des Yvelines. J'espère que ce projet pourra se reproduire car je crois beaucoup à ce type de projet qui permet le rapprochement entre les peuples. »

